



CONTRAT DE PARTENARIAT 2024

Entre Grégory DELASSUS, éleveur et

Nom : _____ **Prénom :** _____
N° d'adhérent : _____ **Point de distribution :** _____
Tel Fixe : _____ **Tel mobile :** _____
Courriel : _____

Le présent contrat s'inscrit dans le cadre défini par les statuts de l'association et oblige les partenaires au respect de la Charte des AMAP et du règlement intérieur en cours

Je soussigné(e) m'abonne à un colis de viande de Porc et/ou de Bœuf Highland et/ou de mouton de Soay

Porc : colis d'env. 4,1kg Bœuf : colis d'env. 2,7kg Mouton : colis d'env. 5 kg

mois	J	F	M	A	M	J	J	A	S	O	N	D	Nb total de colis 3 minimum/an	Prix unit. porc / bœuf : 70 € à Borre 72,50€* point de dépôt Prix unit. Mouton : 96€ à Borre 98,50 €* point de dépôt	Sous-total	Montant total
Porc																
Bœuf																
Mouton																

*2,50 € correspondant au coût du transport Amap Lomme de Terre / Vascq Amap / Wazemmes / Longuenesse / Tressin/ Lille BB

RÉGLEMENT AU CHOIX :

- par **paiement solidaire** par chèque(s) libellé(s) à l'ordre de la Ferme du Beau Pays, en une, deux ou trois fois. Chèques à remettre avec le contrat, débités en 1) janvier ; 2) janvier et juillet ou 3) janvier, mai et septembre.

- **OU** par **prélèvement mensuel** :

Montant total divisé par 10 (ou moins si contrat en cours d'année) =€/ mois (de février à novembre)

Pour les **nouveaux** adhérents : **merci de joindre un RIB et une autorisation de prélèvement**

Ce contrat est souscrit pour une durée d'un an.

Le prix du colis est revu chaque année, lors de l'Assemblée Générale.

La distribution se déroule à la ferme 360 rue Cayonque à Borre, le 2ème vendredi du mois ou sur votre point de distribution à préciser: _____ (voir date sur le tableau des distributions). **ATTENTION : PAS DE DISTRIBUTION AU MOIS D'AOÛT**

J'ai lu le règlement intérieur et en accepte les conditions. Je m'engage à participer au nettoyage des glacières, pour cela, je m'inscris sur le lien Doodle qui me sera envoyé.

Fait à : le/...../.....

Bon pour accord,
L'Éleveur

Signature de l'Amapien,
précédée de la mention manuscrite « **Lu et approuvé** » :

CONTRAT À ENVOYER AVEC LE BULLETIN D'ADHESION à :

- **Alain DE JONCKHEERE** 803 rue de Loigne – 62136 VIEILLE CHAPELLE, groupe de Borre et Longuenesse.
- **Odile BAZIN** 22 rue James Watt – 59160 LOMME, adhérents LOMME DE TERRE
- **Nathalie SENAME** 3 rue de Picardie 59510 HEM pour les adhérents V'Ascq Amap
- **Dominique CREPEL** 74 rue du moulin d'Ascq 59493 VILLENEUVE D'ASCQ : groupe de Tressin
- **Émilie MASSON** 34 rue du Maire André – 59000 LILLE : groupe de Wazemmes
- **Eric LOUCHART** apt 13 – Résidence les voisins du quai – 43b rue La Bruyère 59000 LILLE : groupe Lille Bois blancs